



Canada

RAPPORT DU

directeur général des élections du Canada

sur les élections partielles tenues le 30 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et les élections partielles tenues le 17 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead



RAPPORT DU

directeur général des élections du Canada

sur les élections partielles tenues le 30 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et les élections partielles tenues le 17 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6
Tél. : 1-800-463-6868
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
www.elections.ca

ISBN 978-1-100-54908-8
N° de cat. : SE1-2/2014-3

© Directeur général des élections du Canada, 2015

Tous droits réservés

Imprimé au Canada



Le directeur général des élections • The Chief Electoral Officer

Le 31 mars 2015

L'honorable Andrew Scheer, député
Président de la Chambre des communes
Édifice du Centre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Président,

À la suite des élections partielles tenues le 30 juin 2014 dans les circonscriptions de Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et le 17 novembre 2014 dans les circonscriptions de Whitby–Oshawa et Yellowhead, j'ai l'honneur de vous remettre mon rapport, conformément au paragraphe 534(2) de la *Loi électorale du Canada* (L.C. 2000, ch. 9).

En vertu de l'article 536 de la Loi, le président doit présenter sans retard ce rapport à la Chambre des communes.

Le rapport contient un résumé des résultats officiels du scrutin. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web d'Élections Canada, à www.elections.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le directeur général des élections,

Marc Mayrand

Table des matières

1. Introduction	7
2. Élections partielles de 2014	9
2.1 Déclenchement des élections partielles	9
Délivrance des brefs	9
Répartition des sièges à la Chambre des communes	9
Bureaux locaux d'Élections Canada.....	10
Lieux de scrutin.....	10
Administrateurs et fonctionnaires électoraux	11
2.2 Relations avec les entités politiques	13
Candidats et partis politiques enregistrés	13
Communications et séances d'information.....	13
Plafonds des dépenses électorales	14
Publicité électorale par les tiers.....	14
2.3 Communications avec les Canadiens	14
Publipostage direct	15
Publicité.....	15
Relations avec les médias.....	16
Agents de relations communautaires.....	16
Site Web et renseignements au public.....	16
Plaintes transmises en ligne au directeur général des élections.....	17
2.4 Conduite des élections partielles	17
Adaptations	17
Inscription des électeurs	17
Vote	19
Résultats des élections.....	22
Coût des élections partielles	23
3. Conclusion	25
Annexe – Tableaux	27

1. Introduction

Selon le paragraphe 534(2) de la *Loi électorale du Canada* (la Loi), lorsqu'une ou des élections partielles ont lieu au cours d'une année, le directeur général des élections doit produire, dans les 90 jours suivant la fin de l'année, un rapport signalant « tout cas qui s'est présenté ou tout événement qui s'est produit relativement à l'exercice de sa charge depuis la date de son dernier rapport et qui, à son avis, doit être porté à l'attention de la Chambre des communes ».

Le présent rapport concerne les quatre élections partielles tenues le 30 juin 2014 dans les circonscriptions de Fort McMurray–Athabasca (Alberta), Macleod (Alberta), Scarborough–Agincourt (Ontario) et Trinity–Spadina (Ontario) et les deux élections partielles tenues le 17 novembre 2014 dans les circonscriptions de Whitby–Oshawa (Ontario) et Yellowhead (Alberta).

Le 4 février 2014, le gouvernement a déposé le projet de loi C-23, qui proposait des changements importants à la Loi. Le texte a reçu la sanction royale le 19 juin 2014 (*Loi sur l'intégrité des Élections* (L.C. 2014, ch. 9). Certains changements sont entrés en vigueur immédiatement, mais la grande majorité des changements opérationnels n'ont pris effet que le 19 décembre 2014.

Ces élections partielles ont permis à Élections Canada de mettre à l'essai de nouveaux outils et processus de formation pour les administrateurs électoraux, en préparation pour l'élection générale de 2015.

De plus amples renseignements se trouvent dans les rapports sur les sondages auprès des électeurs, commandés après chaque élection partielle. Ces rapports seront publiés sur le site Web d'Élections Canada lorsqu'ils seront disponibles.

Depuis le dernier rapport présenté en mars 2014, Élections Canada s'est concentré sur l'achèvement des améliorations et sur les préparatifs de l'élection générale de 2015, l'état de préparation essentiel ayant été atteint au 1^{er} mars 2015. L'organisme a également poursuivi son soutien au Parlement et son dialogue avec les partis politiques et d'autres intervenants.

Le directeur général des élections a appuyé le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles pendant leur examen des modifications à la Loi. L'organisme a aussi consulté le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, le Comité consultatif d'Élections Canada, le Comité consultatif des partis politiques et d'autres intervenants concernant l'état de préparation et la mise en œuvre des modifications à la Loi. Le directeur général des élections a également comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles au sujet du projet de loi C-37, *Loi visant à changer le nom de certaines circonscriptions ainsi qu'à modifier la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

2. Élections partielles de 2014

2.1 Déclenchement des élections partielles

Délivrance des brefs

Les élections partielles de 2014 ont été déclenchées afin de remplacer six députés :

- Brian Jean, député du Parti conservateur du Canada dans la circonscription de **Fort McMurray–Athabasca** (Alberta) depuis le 28 juin 2004, qui a démissionné le 17 janvier 2014;
- l'honorable Ted Menzies, député du Parti conservateur du Canada dans la circonscription de **Macleod** (Alberta) depuis le 28 juin 2004, qui a démissionné le 9 novembre 2013;
- l'honorable Jim Karygiannis, député du Parti libéral du Canada dans la circonscription de **Scarborough–Agincourt** (Ontario) depuis le 21 novembre 1988, qui a démissionné le 2 avril 2014;
- Olivia Chow, députée du Nouveau Parti démocratique dans la circonscription de **Trinity–Spadina** (Ontario) depuis le 23 janvier 2006, qui a démissionné le 13 mars 2014;
- l'honorable Jim Flaherty, député du Parti conservateur du Canada dans la circonscription de **Whitby–Oshawa** (Ontario) depuis le 23 janvier 2006, qui est décédé le 10 avril 2014;
- l'honorable Rob Merrifield, député du Parti conservateur du Canada dans la circonscription de **Yellowhead** (Alberta) depuis le 27 novembre 2000, qui a démissionné le 17 septembre 2014.

Les brefs des élections partielles dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, délivrés le 11 mai 2014, fixaient la date des scrutins au 30 juin 2014. Les brefs des élections partielles dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, délivrés le 12 octobre 2014, fixaient la date des scrutins au 17 novembre 2014.

Répartition des sièges à la Chambre des communes

Le tableau ci-dessous indique la répartition des sièges à la Chambre des communes au moment de la délivrance des brefs.

Répartition des sièges à la Chambre des communes au déclenchement des élections

Répartition des sièges	Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough– Agincourt, Trinity–Spadina (11 mai 2014)	Whitby–Oshawa, Yellowhead (12 octobre 2014)
Parti conservateur du Canada	160	161
Nouveau Parti démocratique	99	97
Parti libéral du Canada	35	37
Bloc Québécois	4	2
Le Parti Vert du Canada	2	2
Indépendant	3	7
Sièges vacants	5*	2

*Le siège de l'honorable Jim Flaherty est devenu vacant à la suite de son décès en avril, et l'élection partielle dans sa circonscription de Whitby–Oshawa a été déclenchée le 12 octobre.

Bureaux locaux d'Élections Canada

Selon la Loi, les directeurs du scrutin doivent ouvrir leur bureau sans délai après la délivrance des brefs. Le directeur général des élections a demandé aux six directeurs du scrutin de rechercher d'avance des locaux adéquats et accessibles pour leurs bureaux et les lieux de scrutin, ainsi que des imprimeurs et des fournisseurs de meubles et d'équipement.

Pour les élections partielles dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, le calendrier électoral était de 50 jours. Les directeurs du scrutin ont ouvert quatre bureaux locaux et trois bureaux satellites le 16 mai 2014. Dans la circonscription de Fort McMurray–Athabasca, les bureaux satellites étaient situés à Athabasca et à Slave Lake. Dans la circonscription de Macleod, le bureau satellite était situé à Pincher Creek.

Pour les élections partielles dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, le calendrier électoral était de 36 jours. Les directeurs du scrutin ont ouvert deux bureaux locaux le 12 octobre 2014. Dans la circonscription de Yellowhead, ils ont ouvert deux bureaux satellites à Whitecourt et à Drayton Valley le 15 octobre 2014.

Lieux de scrutin

Pour les six élections partielles, les directeurs du scrutin ont établi 91 bureaux de vote par anticipation dans 91 lieux de scrutin et 1 430 bureaux de scrutin ordinaires dans 500 lieux de scrutin. Par ailleurs, 46 bureaux de scrutin itinérants ont desservi 98 lieux différents. Les tableaux 1 et 2 (en annexe) indiquent les types de lieux de scrutin et de bureaux de scrutin utilisés pour ces élections, et le tableau 3 montre une comparaison avec ceux utilisés pour la 41^e élection générale. Tous les lieux de scrutin respectaient les exigences d'Élections Canada en matière d'accessibilité.

Administrateurs et fonctionnaires électoraux

Recrutement des fonctionnaires électoraux

En période de scrutin, plusieurs postes de fonctionnaires électoraux sont ouverts aux Canadiens. Chacun comporte ses tâches et qualifications propres, ainsi qu'un ensemble de compétences de base. Les postes à pourvoir sont les suivants : scrutateur, greffier du scrutin, préposé à l'information, agent d'inscription et superviseur de centre de scrutin.

Afin de pourvoir les postes, les directeurs du scrutin ont utilisé :

- les noms de fonctionnaires électoraux potentiels fournis par les candidats des partis enregistrés dont les candidats avaient terminé au premier ou au deuxième rang à la dernière élection; seuls les candidats de deux circonscriptions sur six ont donné des noms (10 dans Fort McMurray–Athabasca et 20 dans Whitby–Oshawa);
- 3 066 demandes soumises sur le site Web d'Élections Canada;
- les noms de fonctionnaires électoraux ayant travaillé à des élections antérieures.

Pour améliorer le processus de recrutement, Élections Canada a affiché dans la section « Emplois » de son site Web un formulaire de demande à remplir en ligne pour travailler comme fonctionnaire électoral les jours de scrutin. L'organisme a aussi fait parvenir aux directeurs du scrutin les noms de toutes les personnes qui avaient soumis leur candidature dans ces circonscriptions depuis octobre 2013. Des affiches ont aussi été placées dans les bureaux locaux d'Élections Canada.

Les mesures additionnelles suivantes ont été prises dans les circonscriptions :

- Fort McMurray–Athabasca et Macleod :
 - Des bannières Web visant à recruter du personnel ont circulé sur Facebook et sur le réseau Google dans les deux circonscriptions.
- Scarborough–Agincourt :
 - Un employé des ressources humaines de l'administration centrale a été déployé pendant une semaine pour aider le directeur du scrutin à recruter du personnel.
 - Un bouton « Postulez » a été ajouté à la page de l'élection partielle sur le site Web d'Élections Canada pour promouvoir les possibilités d'emploi le jour de l'élection.
- Trinity–Spadina :
 - Le directeur du scrutin a installé des tables dans une station de métro de Toronto afin de promouvoir les possibilités d'emploi.
 - Le directeur général des élections a autorisé l'embauche de travailleurs de l'extérieur de la circonscription.
- Yellowhead :
 - Un message a été diffusé à quelque 50 communautés et organisations de la circonscription et des régions de Drayton Valley et de Whitecourt pour promouvoir les possibilités d'emploi dans la circonscription.

Les directeurs du scrutin ont tous recruté et formé un nombre suffisant de fonctionnaires électoraux. Voici le nombre de fonctionnaires électoraux embauchés pour chaque élection partielle, y compris les personnes en disponibilité pour d'éventuels remplacements :

- Fort McMurray–Athabasca – 415
- Macleod – 586
- Scarborough–Agincourt – 615
- Trinity–Spadina – 894
- Whitby–Oshawa – 706
- Yellowhead – 664

Ressources à la disposition des administrateurs électoraux

Pendant les élections, les ressources ci-dessous étaient à la disposition des administrateurs électoraux :

- **Réseau de soutien d'Élections Canada** – Premier point de contact pendant les heures normales de bureau, des conseillers à Élections Canada ont aidé les administrateurs électoraux, dont les directeurs du scrutin, dans leurs tâches quotidiennes aux bureaux locaux.
- **Agents de liaison en région** – Des gestionnaires d'élections expérimentés ont fourni soutien et conseils aux directeurs du scrutin, ont tenu Élections Canada au courant du déroulement de l'élection à l'échelle locale et ont aidé aux relations médias, au besoin. Des agents de liaison en région étaient disponibles en tout temps pour dialoguer avec les directeurs du scrutin.
- **Experts** – Des experts à Élections Canada ont fourni une assistance personnalisée aux directeurs du scrutin aux prises avec des situations inhabituelles ou imprévues – en dehors des heures de bureau, sur appel ou à la suite d'un renvoi direct à l'échelon supérieur d'un agent du Réseau de soutien d'Élections Canada pendant les heures de bureau.

Nouvelle formation à l'intention des administrateurs électoraux

Les élections partielles de 2014 ont permis de mettre à l'essai de nouveaux processus et matériel de formation en prévision de l'élection générale de 2015. En voici quelques exemples :

- Macleod et Trinity–Spadina – Un nouveau guide à l'intention des agents d'inscription et un nouveau programme de trois heures de formation en classe ont été mis à l'essai. La conception du nouveau guide a été très bien reçue et des guides semblables seront mis à la disposition de tous les préposés au scrutin pour l'élection générale de 2015.
- Whitby–Oshawa et Yellowhead – Élections Canada a fourni aux agents de formation un ordinateur portable, un projecteur et un logiciel de présentation. La méthode et le contenu du cours se sont révélés efficaces et seront utilisés à l'élection générale de 2015 pour l'ensemble des fonctionnaires électoraux. Des exercices pratiques ont été enrichis pour les scrutateurs et les greffiers du scrutin. Les préposés à l'information et les agents d'inscription ont eu une séance commune de formation en classe. Cette méthode s'est révélée efficace et sera adoptée pour l'élection générale de 2015.

2.2 Relations avec les entités politiques

Candidats et partis politiques enregistrés

À la délivrance des brefs pour les élections partielles dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, 17 partis politiques étaient enregistrés. Les candidats potentiels devaient déposer leur acte de candidature au plus tard à 14 h le 9 juin 2014, selon l'*Avis de convocation* publié par le directeur du scrutin. Aucun candidat ne s'est désisté pendant la période prévue pour le retrait d'une candidature.

Dans Fort McMurray–Athabasca, cinq partis enregistrés ont présenté un candidat : le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti libéral du Canada, le Parti Libertarien du Canada et le Parti Vert du Canada. On ne comptait aucun candidat indépendant.

Dans Macleod, cinq partis enregistrés ont présenté un candidat : le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada, le Parti libéral du Canada et le Parti Vert du Canada. On ne comptait aucun candidat indépendant.

Dans Scarborough–Agincourt, quatre partis enregistrés ont présenté un candidat : le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti libéral du Canada et le Parti Vert du Canada. Un candidat indépendant s'est présenté.

Dans Trinity–Spadina, cinq partis enregistrés ont présenté un candidat : le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada, le Parti libéral du Canada et le Parti Vert du Canada. Un candidat indépendant s'est présenté.

À la délivrance des brefs pour les élections partielles dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, 18 partis politiques étaient enregistrés. Le Parti des aînés du Canada était admissible pour les élections partielles de novembre dans les deux circonscriptions, mais il n'a présenté aucun candidat. Les candidats potentiels devaient déposer leur acte de candidature au plus tard à 14 h le 27 octobre 2014. Aucun candidat ne s'est désisté pendant la période prévue pour le retrait d'une candidature.

Dans Whitby–Oshawa quatre partis enregistrés ont présenté un candidat : le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti libéral du Canada et le Parti Vert du Canada. On comptait deux candidats indépendants.

Dans Yellowhead, quatre partis enregistrés ont présenté un candidat : le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti libéral du Canada et le Parti Libertarien du Canada. Un candidat indépendant s'est présenté.

Communications et séances d'information

Élections Canada a fourni de la documentation aux candidats, à leur agent officiel et à leur vérificateur sur différents sujets : information générale; règles de financement politique; et plafonds des dépenses pour les candidats et les partis enregistrés. Tous les agents officiels ont reçu des trousseaux multimédias comprenant des manuels et des tutoriels.

Les directeurs du scrutin tiennent habituellement des réunions avec les candidats confirmés et leurs représentants après confirmation des dernières nominations le 19^e jour précédant le jour de l'élection. Les directeurs du scrutin dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina se sont réunis avec les candidats confirmés le 13 juin 2014. Dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, les directeurs du scrutin ont tenu ces réunions le 31 octobre 2014.

Ces réunions ont porté sur divers sujets, comme le rôle des représentants des candidats aux bureaux de scrutin, les règles régissant l'affichage de documents de campagne, les avis (p. ex. avis d'un scrutin), les listes électorales et le processus de révision, la nomination des préposés au scrutin, l'accessibilité des bureaux de scrutin, les services aux électeurs, la procédure à suivre le jour de l'élection, les résultats du soir de l'élection et la validation des résultats. Les directeurs du scrutin ont répondu aux questions des candidats ou de leurs représentants sur des points particuliers.

Plafonds des dépenses électorales

La Loi établit des plafonds des dépenses électorales distincts pour les candidats et les partis enregistrés. Pour un candidat, le plafond est fondé sur plusieurs facteurs, notamment le nombre de noms inscrits sur la liste électorale préliminaire ou révisée de sa circonscription, selon le nombre le plus élevé. Pour un parti, le plafond est fondé en partie sur le nombre de noms inscrits sur les listes électorales de toutes les circonscriptions où il présente un candidat, et en partie sur le nombre de candidats qu'il présente à une élection.

Dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, les plafonds des dépenses pour les candidats variaient de 91 230,05 \$ (Scarborough–Agincourt) à 120 935,27 \$ (Fort McMurray–Athabasca), pour une moyenne de 110 242,66 \$. Les plafonds des dépenses pour les partis variaient de 78 688,78 \$ à 336 996,67 \$, dans le cas d'un parti qui appuyait un candidat à chacune de ces quatre élections.

Le plafond des dépenses pour les candidats dans Whitby–Oshawa était de 114 652,17 \$ et de 116 479,41 \$ dans Yellowhead. Les plafonds des dépenses pour les partis variaient de 73 890,15 \$ à 176 589,01 \$, dans le cas d'un parti qui appuyait un candidat à ces deux élections.

Publicité électorale par les tiers

Un tiers est une personne ou un groupe autre qu'un candidat, un parti enregistré ou une association de circonscription d'un parti enregistré. Selon la Loi, les tiers qui font de la publicité électorale pendant une élection sont tenus de s'identifier dans chaque message publicitaire et d'indiquer qu'ils autorisent cette publicité.

La Loi limite les dépenses des tiers pour la publicité électorale. S'ils dépensent 500 \$ ou plus en publicité électorale, ils doivent s'enregistrer auprès d'Élections Canada et soumettre un rapport dans les quatre mois suivant le jour du scrutin.

Trois tiers étaient enregistrés pour les élections dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et un tiers pour les élections dans Whitby–Oshawa et Yellowhead. Le plafond des dépenses de publicité électorale des tiers était de 4 038 \$ par circonscription. Tous les tiers ont produit leur rapport pour les élections de juin, mais deux d'entre eux l'ont soumis après la date limite. Les rapports portant sur les élections de novembre, qui doivent être déposés au plus tard le 17 mars 2015, n'ont pas encore été soumis.

2.3 Communications avec les Canadiens

Lorsqu'une élection partielle est déclenchée, Élections Canada lance une campagne multimédia pour indiquer aux électeurs où, quand et comment s'inscrire et voter. Pour les élections partielles de 2014, ces campagnes comprenaient du publipostage direct, de la publicité et l'envoi d'agents de relations communautaires sur le terrain. Toutes les voies de communication dirigeaient les électeurs vers le site Web d'Élections Canada et des numéros sans frais pour de plus amples renseignements.

Publipostage direct

Comme l'exige la Loi, une carte d'information de l'électeur (CIE) est envoyée à tous les électeurs inscrits (électeurs figurant sur les listes électorales préliminaires). La CIE confirme l'inscription de l'électeur, tout en lui indiquant où et quand voter. Pour les élections partielles de 2014, Élections Canada a envoyé 552 844 CIE.

Élections Canada a adapté la Loi pour permettre aux directeurs du scrutin de retarder de plusieurs jours l'envoi par la poste des CIE pour les élections partielles en Ontario, afin d'éviter que les électeurs soient plongés dans la confusion par l'arrivée des CIE fédérales avant les jours de vote provincial ou municipal. Les CIE pour l'élection dans Trinity–Spadina ont été postées les 12 et 13 juin 2014, afin d'éviter toute confusion avec l'élection provinciale qui se tenait dans la même période. De même, les CIE pour l'élection partielle de novembre dans Whitby–Oshawa ont été postées le 27 octobre 2014, afin d'éviter toute confusion avec les élections municipales qui se tenaient dans la même circonscription.

La brochure « Êtes-vous prêt à voter? » est aussi envoyée à tous les foyers. Au cours des semaines précédant les élections, 292 592 brochures bilingues ont été expédiées dans les six circonscriptions. En plus de préciser des dates et des échéances importantes, cette brochure donnait la liste complète des pièces d'identité autorisées pour prouver son identité et son adresse, et invitait les électeurs à communiquer avec Élections Canada s'ils n'avaient pas reçu leur CIE ou si elle comportait des erreurs dans le nom ou l'adresse.

Publicité

Pour les élections partielles de 2014, la campagne publicitaire d'Élections Canada était axée sur :

- les dates des élections et du vote par anticipation;
- les exigences d'admissibilité et d'identification;
- les méthodes de vote;
- la CIE comme source importante d'information;
- Élections Canada comme source centrale d'information sur le vote.

Au cours de la période électorale, la publicité a été déployée en trois étapes et adaptée à chacune des circonscriptions :

- inscription – messages encourageant les électeurs à vérifier, mettre à jour ou remplir leur demande d'inscription en ligne.
- CIE – messages avisant les électeurs qu'ils devraient avoir reçu leur CIE et que celle-ci indique où et quand voter le jour de l'élection ou par anticipation, et les exigences d'identification.
- jour de l'élection – messages avisant les électeurs qu'ils devraient avoir reçu leur CIE, et les informant des choix qui s'offrent à eux pour s'inscrire et voter s'ils ne l'ont pas reçue.

La campagne comprenait des annonces imprimées, radio et Web ciblant chacune des circonscriptions. Des bannières Web ont été utilisées pour la première fois lors de ces scrutins.

Dans Fort McMurray–Athabasca et Macleod, des bannières Web encourageaient l'inscription en ligne, et des annonces imprimées et radio étaient axées sur la CIE et le jour du scrutin. Des annonces imprimées et radio ont aussi été placées dans des publications et des stations de radio autochtones.

Dans Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, des annonces imprimées et radio ont été utilisées pour la CIE et les phases du jour de l'élection. Des bannières Web étaient axées sur la CIE, le vote par anticipation et le jour de l'élection. De plus, pour le jour de l'élection, des annonces imprimées et radio ont été placées dans des journaux et des stations chinois et portugais.

Dans Whitby–Oshawa, des annonces imprimées ont porté sur l'inscription, les CIE et le jour de l'élection; des annonces radio, sur la CIE et le jour de l'élection; et des bannières Web, sur l'inscription en ligne, les CIE, les bureaux de vote par anticipation et le jour de l'élection. Des annonces imprimées en chinois ont également été utilisées pour l'inscription, les CIE et le jour de l'élection, et des annonces radio en chinois pour le jour de l'élection.

Dans Yellowhead, des annonces imprimées ont porté sur l'inscription, les CIE et le jour de l'élection; des annonces radio, sur les CIE et le jour de l'élection; et des bannières Web, sur l'inscription en ligne, les CIE, le vote par anticipation et le jour de l'élection. Des annonces imprimées et radio ont aussi été utilisées dans des publications et stations de radio autochtones.

Relations avec les médias

Les porte-parole d'Élections Canada ont répondu à 61 appels des médias, ont communiqué avec les médias à cinq occasions – surtout pour annoncer le recrutement de travailleurs électoraux et le déplacement d'un lieu de scrutin – et ont participé à trois entrevues. Élections Canada a produit 27 communiqués de presse portant sur les élections partielles.

Agents de relations communautaires

Élections Canada prend des mesures spéciales pour informer les groupes susceptibles d'éprouver des difficultés à voter ou plus difficiles à joindre par les campagnes grand public, notamment les jeunes, les communautés ethnoculturelles, les sans-abri, les Autochtones et les personnes âgées dans des résidences ou des établissements de soins de longue durée.

Pour les élections partielles de 2014, les directeurs du scrutin ont embauché 21 agents de relations communautaires pour communiquer avec les électeurs des groupes cibles. Le tableau 4 (en annexe) montre le nombre d'agents embauchés par circonscription et groupe cible.

Les agents de relations communautaires ont informé le public sur où, quand et comment voter, par des moyens variés (kiosques d'information, présentations, groupes de discussion et documentation). Les messages clés portaient sur les dates et les options de vote, et faisaient la promotion d'Élections Canada comme source officielle d'information sur le vote.

Site Web et renseignements au public

Élections Canada informe les électeurs par la CIE, ses brochures et sa publicité. Les électeurs peuvent aussi se renseigner eux-mêmes sur l'inscription, les procédures de vote, les lieux de scrutin et autres sujets courants aux bureaux locaux de l'organisme, aux numéros sans frais de son bureau national et de ses bureaux locaux, sur son site Web et par courriel.

Le personnel bilingue du Centre de renseignements a répondu à 1 801 appels au numéro national sans frais provenant des circonscriptions pendant les périodes électorales, et les bureaux locaux ont répondu à 40 251 appels. Le tableau 5 (en annexe) montre le nombre d'appels par circonscription.

Le Service d'information à l'électeur en ligne d'Élections Canada, qui permet aux électeurs de trouver leur circonscription et leur lieu de scrutin, a reçu 43 351 visites pendant les périodes électorales. On a enregistré 20 815 visites supplémentaires des pages Web portant sur chaque élection partielle durant les périodes électorales. Les soirs des élections, les résultats ont été mis en ligne à mesure qu'ils étaient disponibles. L'application Web des résultats du soir de l'élection a enregistré 18 223 visites pour les scrutins de juin et 14 908 pour ceux de novembre.

Plaintes transmises en ligne au directeur général des élections

Les électeurs peuvent soumettre des plaintes sur le site Web d'Élections Canada. Elles sont consignées séparément des plaintes concernant l'accessibilité (voir ci-dessous) et de celles concernant des infractions à la Loi, qui sont transmises au commissaire aux élections fédérales.

Pendant la période électorale de juin, Élections Canada a reçu 34 plaintes en ligne provenant des circonscriptions :

- Fort McMurray–Athabasca – 2
- Macleod – 2
- Scarborough–Agincourt – 4
- Trinity–Spadina – 25

La plupart des plaintes portaient sur le service aux bureaux de scrutin lors du vote par anticipation et le jour de l'élection, ainsi que sur les exigences en matière d'identification des électeurs.

Pendant la période électorale de novembre, Élections Canada a reçu sept plaintes provenant de la circonscription de Whitby–Oshawa et aucune de la circonscription de Yellowhead. La plupart des plaintes concernaient le service aux bureaux de vote par anticipation. Une plainte concernait le processus de plainte lui-même et l'absence d'une réponse rapide.

2.4 Conduite des élections partielles

Adaptations

Selon le paragraphe 17(1) de la Loi, le directeur général des élections peut adapter la Loi en raison d'une situation d'urgence, d'une circonstance exceptionnelle ou imprévue ou d'une erreur. Le tableau 6 (en annexe) décrit les adaptations effectuées pendant les élections partielles de 2014.

L'article 179 des *Règles électorales spéciales adaptées aux fins d'une élection partielle* permet au directeur général des élections de donner des instructions pour adapter les Règles électorales spéciales (RES) énoncées à la partie 11 (articles 177 à 282) de la Loi, afin de réaliser l'objet de ces dispositions dans des situations particulières. Aucune nouvelle adaptation n'a été effectuée en vertu de l'article 179 lors des élections partielles de 2014.

Inscription des électeurs

Listes électorales

Élections Canada tient le Registre national des électeurs, une base de données des Canadiens ayant qualité d'électeur aux élections fédérales. Le Registre est mis à jour régulièrement par les électeurs eux-mêmes et grâce à des ententes avec l'Agence du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration

Canada, les organismes électoraux provinciaux et territoriaux, les organismes d'enregistrement de véhicules motorisés et les bureaux de l'état civil. Il est également mis à jour après les révisions effectuées pendant les élections fédérales.

Pendant les élections partielles à Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, les électeurs ont pu utiliser le service d'inscription en ligne d'Élections Canada pour vérifier s'ils étaient inscrits. S'ils devaient actualiser leurs renseignements ou s'inscrire pour la première fois, ils étaient dirigés vers leur bureau local d'Élections Canada.

Dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, Élections Canada a ajouté de nouvelles fonctionnalités d'inscription en ligne et a lancé une campagne de communication pour promouvoir l'inscription en ligne. Les électeurs de ces circonscriptions ont pu confirmer leur inscription, mettre à jour leur adresse ou s'inscrire en ligne jusqu'au huitième jour précédant le jour du scrutin. 544 électeurs inscrits ont confirmé leur inscription à leur adresse actuelle, 104 électeurs inscrits ont mis leur adresse à jour, et 57 nouveaux électeurs se sont inscrits après avoir confirmé leur qualité d'électeur.

Au déclenchement des élections partielles, Élections Canada a produit, à partir du Registre, les listes électorales préliminaires. L'organisme a fourni ces listes aux partis politiques qui les avaient demandées, et les directeurs du scrutin les ont fournies aux candidats de leurs circonscriptions. La distribution de ces listes aux partis et aux candidats a commencé le 14 mai 2014 pour les élections dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et le 17 octobre 2014 pour les élections dans Whitby–Oshawa et Yellowhead.

Le tableau 7 (en annexe) donne des précisions sur les inscriptions pendant les six scrutins. À la suite des activités de révision et des inscriptions le jour de l'élection, le nombre d'électeurs figurant sur les listes définitives a augmenté dans chaque circonscription, les hausses allant de 189 dans Whitby–Oshawa à 3 510 dans Trinity–Spadina.

Comme souvent lors d'élections partielles, l'activité liée aux inscriptions a été plus faible que lors de la 41^e élection générale, à deux exceptions près. Dans Fort McMurray–Athabasca, le nombre de révisions liées à des déménagements vers la circonscription ou au sein de celle-ci, ou encore à des retraits de la liste électorale, a augmenté. Dans Macleod, un nombre important de retraits d'électeurs non résidents a été enregistré comparativement à la 41^e élection générale.

Qualité des listes électorales préliminaires

Plusieurs facteurs influent sur la qualité des listes, comme la croissance démographique, la mobilité de la population, la disponibilité des sources de données utilisées pour mettre à jour les listes, les taux de consentement à la communication de l'information ainsi que le temps écoulé entre un changement démographique et les dates où l'information est reçue et traitée par Élections Canada.

Trois éléments servent à mesurer la qualité des renseignements sur les listes électorales préliminaires : la couverture, l'actualité et l'exactitude. La couverture indique la proportion d'électeurs inscrits sur les listes par rapport au nombre total de citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus; l'objectif national est de 92 %. L'actualité indique la proportion d'électeurs admissibles inscrits sur les listes à la bonne adresse par rapport au nombre total de citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus; l'objectif national est de 80 %. L'exactitude indique la proportion d'électeurs inscrits sur les listes à la bonne adresse; l'objectif national est de 87 %.

Le tableau 8 (en annexe) présente les indicateurs de qualité des listes préliminaires dans les six circonscriptions.

Vote

Vote en vertu des Règles électorales spéciales

Les électeurs qui souhaitent voter autrement que par anticipation ou le jour du scrutin dans leur circonscription peuvent, en vertu des Règles électorales spéciales (RES), voter par la poste ou à un bureau local d'Élections Canada à l'aide d'un bulletin spécial. Les guides-formulaires d'inscription sont disponibles partout au Canada et dans le monde. Les électeurs peuvent également télécharger le formulaire du site Web d'Élections Canada après avoir répondu à quelques questions simples pour déterminer leur admissibilité.

Sur les 3 965 bulletins spéciaux émis pour les élections partielles de 2014, 3 363 bulletins valides ont été retournés, 24 bulletins ont été rejetés et sept ont été retournés en retard. Le tableau 9 présente les statistiques sur les bulletins spéciaux, par groupe d'électeurs et par circonscription, pour les scrutins de 2014. Ces groupes sont définis dans le tableau et décrits dans les sections ci-dessous.

Électeurs vivant au Canada

Les électeurs vivant au Canada pouvaient s'inscrire au vote par bulletin spécial du 11 mai au 24 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et du 12 octobre au 11 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead.

Les électeurs votant dans leur circonscription (électeurs locaux) devaient remettre leur bulletin de vote, dûment rempli, à leur bureau local d'Élections Canada avant l'heure de fermeture des bureaux de scrutin dans leur circonscription le jour de l'élection pour que leur vote soit compté. Les électeurs temporairement absents de leur circonscription (électeurs nationaux) devaient renvoyer leur bulletin à Élections Canada à Ottawa au plus tard à 18 h (heure de l'Est) le jour de l'élection.

Élections Canada a pris des dispositions avec les administrateurs d'établissements de soins de courte durée dans les six circonscriptions pour s'assurer que les électeurs hospitalisés de façon imprévue pourraient s'inscrire et voter par bulletin spécial dans les délais prescrits. L'inscription et le vote dans ces établissements ont eu lieu les 22, 23 et 24 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et les 9, 10 et 11 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead.

Électeurs internationaux

Élections Canada tient un Registre des électeurs internationaux (citoyens canadiens établis à l'étranger qui ont demandé de s'inscrire et de voter par bulletin spécial). Ces personnes peuvent voter en vertu des RES.

Les élections partielles de 2014 étaient assujetties à de nouvelles règles régissant l'admissibilité au vote par bulletin spécial des Canadiens résidant à l'étranger. Auparavant, ceux-ci avaient le droit de voter en vertu des RES s'ils avaient quitté le Canada depuis moins de cinq ans avant d'effectuer leur demande d'inscription. Le 2 mai 2014, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a invalidé les dispositions de la Loi qui empêchaient les électeurs non résidents de voter par bulletin spécial à une élection fédérale s'ils résidaient à l'étranger depuis cinq années consécutives ou plus. La décision prenant effet immédiatement, Élections Canada a cessé d'appliquer la règle des cinq ans. En juin 2014, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté la requête du procureur général, qui demandait un sursis en appel.

Au début des élections partielles, une trousse de vote par bulletin spécial a été envoyée aux électeurs internationaux inscrits dans les circonscriptions concernées. La trousse a également été envoyée aux électeurs internationaux inscrits entre le 11 mai et le 24 juin 2014 pour les élections dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et entre le 12 octobre et le 11 novembre 2014 pour les élections dans Whitby–Oshawa et Yellowhead.

Les Canadiens à l'étranger pouvaient aussi se renseigner sur le vote par bulletin spécial auprès des missions diplomatiques et postes consulaires du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), ou sur le site Web d'Élections Canada. Lors des élections partielles de 2014, le MAECD a apporté son aide en retournant dans les délais prescrits les formulaires de demande et les bulletins spéciaux des Canadiens vivant ou voyageant à l'étranger.

Électeurs des Forces canadiennes

Les membres des Forces canadiennes, au pays et à l'étranger, ont été informés de leur droit de voter par le ministère de la Défense nationale. Les responsables militaires ont affiché des avis montrant la carte des circonscriptions où se tenait une élection partielle et indiquant les principales échéances. Au début des élections, une trousse de vote par bulletin spécial a été envoyée à chaque membre des Forces canadiennes dont la *Déclaration de résidence habituelle* indiquait une adresse dans l'une des circonscriptions où se tenait une élection partielle.

Électeurs incarcérés

Élections Canada a pris des dispositions avec tous les établissements correctionnels canadiens pour que les électeurs ayant un lieu de résidence habituelle dans une circonscription où avait lieu une élection partielle puissent s'inscrire et voter par bulletin spécial. Des avis ont été affichés dans chaque établissement pour annoncer les élections et indiquer les échéances à respecter. Les électeurs ont reçu le matériel nécessaire et les directives pour s'inscrire. Des trousse de vote par bulletin spécial ont été envoyées aux électeurs incarcérés qui se sont inscrits entre le 11 mai et le 24 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et entre le 12 octobre et le 11 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead.

Vote par anticipation

Les directeurs du scrutin doivent établir des bureaux de vote par anticipation pour les électeurs qui ne peuvent pas ou ne veulent pas voter à leur bureau de scrutin ordinaire le jour de l'élection.

Au total, 24 173 électeurs ont voté par anticipation lors des six élections partielles, soit 17,9 % des votants, alors que 14 % des électeurs ont voté par anticipation dans ces circonscriptions à la 41^e élection générale.

Au total, 17 389 électeurs (ou 19,8 % des votants) ont voté par anticipation dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina. Les bureaux de vote par anticipation ont été ouverts de midi à 20 h (heure locale) les 20, 21 et 23 juin.

Dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, 6 784 électeurs ont voté par anticipation (14,3 % des votants). Les bureaux de vote par anticipation ont été ouverts de midi à 20 h (heure locale) les 7, 8 et 10 novembre 2014.

Voici le nombre de bureaux de vote par anticipation établis pour les élections partielles :

- Fort McMurray–Athabasca – 12
- Macleod – 15
- Scarborough–Agincourt – 11
- Trinity–Spadina – 14
- Whitby–Oshawa – 15
- Yellowhead – 24

Vote le jour de l'élection

Aux six élections partielles, la vaste majorité des électeurs ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection : 107 492 ont procédé ainsi, soit 79,6 % des votants, contre 83,8 % à la 41^e élection générale.

Tous les bureaux de scrutin ont ouvert à l'heure, à deux exceptions près. Dans Macleod, un bureau a ouvert avec un retard de 15 minutes, le préposé au scrutin s'étant présenté à un autre lieu de scrutin. Ce retard n'a entraîné aucun inconvénient, car aucun électeur n'attendait. Dans Scarborough–Agincourt, il y a eu un retard de 45 minutes, car le greffier du scrutin ne trouvait pas l'endroit. Le directeur du scrutin l'a remplacé. Un certain nombre d'électeurs faisaient la file à l'ouverture.

Participation électorale

Les taux de participation aux élections partielles sont les suivants :

- Fort McMurray–Athabasca – 15,3 %
- Macleod – 19,8 %
- Scarborough–Agincourt – 29,4 %
- Trinity–Spadina – 31,5 %
- Whitby–Oshawa – 31,8 %
- Yellowhead – 16,1 %

Le tableau 10 (en annexe) indique le nombre de votes exprimés et le taux de participation pour chacun des scrutins de 2014. Bien que certains facteurs conjoncturels aient pu avoir eu un impact sur le taux de participation, ces taux suivent la tendance observée au Canada pour les élections partielles depuis les deux dernières décennies.

Rapport sur l'accessibilité

Le *Formulaire de commentaires sur l'accessibilité des lieux de scrutin* est disponible dans tous les lieux de scrutin et bureaux locaux d'Élections Canada, et sur son site Web. L'électeur peut ainsi présenter une plainte au moment de voter, ou le faire par téléphone, télécopieur, courrier ou courriel.

Pour les élections partielles de 2014, tous les lieux de scrutin des six circonscriptions respectaient les exigences d'Élections Canada en matière d'accessibilité.

Aux élections partielles de 2014, 37 formulaires de commentaires sur l'accessibilité ont été soumis, faisant état de 37 plaintes sur l'accessibilité. Les directeurs du scrutin doivent examiner tous les formulaires soumis, prendre toute mesure corrective appropriée et répondre aux électeurs qui ont demandé qu'on les contacte.

Le tableau ci-dessous détaille les plaintes reçues par catégorie. Tous les problèmes d'accessibilité ont été examinés et traités, et tous les dossiers sont maintenant clos.

Sommaire des plaintes sur l'accessibilité		
Objet	Nombre de plaintes	Pourcentage du total des plaintes
Stationnement	6	16,2
Signalisation	5	13,5
Allées et passages	1	2,7
Entrées	2	5,4
Voies d'accès à l'intérieur	2	5,4
Portes	3	8,1
Zone entourant les isoloirs	3	8,1
Autre	15	40,5
Total	37	100

Résultats des élections

Résultats du vote

Le soir de l'élection, chaque directeur du scrutin a ouvert une session dans son Système des résultats des scrutins (SRS), puis s'est connecté à l'ordinateur central d'Élections Canada. Après le dépouillement des votes dans chaque bureau de scrutin, les scrutateurs communiquaient les résultats par téléphone au bureau local d'Élections Canada, où les totaux étaient entrés dans le SRS, puis transmis à Élections Canada pour affichage sur le Web. Les bulletins spéciaux postés à l'administration centrale d'Élections Canada ont été dépouillés à Ottawa le soir de l'élection.

Les résultats des élections partielles sont les suivants :

- Fort McMurray–Athabasca – David Yurdiga, du Parti conservateur du Canada, a été élu.
- Macleod – John Barlow, du Parti conservateur du Canada, a été élu.
- Scarborough–Agincourt – Arnold Chan, du Parti libéral du Canada, a été élu.
- Trinity–Spadina – Adam Vaughan, du Parti libéral du Canada, a été élu.
- Whitby–Oshawa – Pat Perkins, du Parti conservateur du Canada, a été élue.
- Yellowhead – Jim Egliniski, du Parti conservateur du Canada, a été élu.

Le tableau 11 (en annexe) présente les votes valides obtenus, par candidat, aux six élections.

Validation des résultats

Les directeurs du scrutin valident les résultats dès que possible après le jour de l'élection. Les résultats ont été validés aux dates suivantes :

- Fort McMurray–Athabasca – 4 juillet 2014
- Macleod – 4 juillet 2014
- Scarborough–Agincourt – 3 juillet 2014
- Trinity–Spadina – 1^{er} juillet 2014
- Whitby–Oshawa – 18 novembre 2014
- Yellowhead – 21 novembre 2014

Retour des brefs

Le directeur du scrutin ne peut retourner le bref que six jours après la validation des résultats pour donner aux candidats et aux électeurs le temps de demander un dépouillement judiciaire. Aucun dépouillement n'a été demandé, et les brefs ont été retournés aux dates suivantes :

- Fort McMurray–Athabasca – 11 juillet 2014
- Macleod – 11 juillet 2014
- Scarborough–Agincourt – 10 juillet 2014
- Trinity–Spadina – 8 juillet 2014
- Whitby–Oshawa – 25 novembre 2014
- Yellowhead – 28 novembre 2014

Résultats officiels

Environ trois mois après une élection, Élections Canada publie les résultats officiels du scrutin, qui présentent les résultats par bureau de scrutin pour chaque circonscription, ainsi que diverses statistiques. Les résultats officiels dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada en octobre 2014; les résultats officiels dans Whitby–Oshawa et Yellowhead seront publiés sur le site en mars 2015.

Coût des élections partielles

Le tableau ci-dessous résume les coûts estimatifs des élections partielles. En date du 23 janvier 2015, on estime à 3,8 millions de dollars le coût des élections dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et à 1,5 million de dollars le coût des élections dans Whitby–Oshawa et Yellowhead. Le coût total des six scrutins est estimé à 5,3 millions de dollars, soit 9,66 \$ par électeur inscrit.

Les honoraires versés aux directeurs du scrutin et aux travailleurs électoraux et les coûts des biens et services (impression, location des bureaux locaux et des lieux de scrutin, meubles et matériel) dans les six circonscriptions ont totalisé 3,3 millions de dollars, soit 62 % des coûts estimatifs.

Les bureaux d'Élections Canada à Gatineau ont engagé 1,5 million de dollars, soit 29 % des coûts estimés, pour préparer et conduire les élections partielles. Cela comprend la production et le placement de la publicité dans les médias locaux; la production des brochures de rappel, la livraison de matériel électoral et de fournitures aux circonscriptions; et le soutien technique pour l'infrastructure informatique entre Élections Canada à Gatineau et les bureaux locaux.

Une somme de 473 000 \$, soit 9 % des coûts estimés, devrait être versée aux candidats pour le remboursement partiel de leurs dépenses électorales et les allocations à leurs vérificateurs.

Le coût moyen par circonscription de ces six scrutins est d'environ 883 000 \$, soit 8 % de plus que la moyenne des élections partielles tenues depuis l'élection générale de 2011. Toutefois, le coût moyen par électeur (9,66 \$) est de 11 % inférieur à la moyenne. De nombreux facteurs influent sur le coût des élections partielles, notamment la durée de la période électorale; le niveau de dépenses des candidats, qui se répercute sur les remboursements; les rajustements des honoraires et indemnités des travailleurs électoraux; les forces du marché, qui influent sur les dépenses comme la publicité, la location des bureaux locaux et des lieux de scrutin et l'achat de meubles et de matériel; l'emplacement et la taille de la circonscription; et le niveau requis de dotation en personnel.

Coûts estimatifs des élections partielles de 2014¹

Activité	Coûts estimatifs (en milliers de dollars)		
	Fort McMurray– Athabasca, Macleod, Scarborough– Agincourt, Trinity–Spadina	Whitby– Oshawa, Yellowhead	Total
Conduite des élections dans les circonscriptions – Formation des travailleurs électoraux pour des postes aux bureaux locaux d'Élections Canada et aux bureaux de scrutin; impression des listes électorales et des cartes d'information de l'électeur; frais de location et d'équipement des bureaux locaux et des lieux de scrutin.	2 420	866	3 286
Préparation et conduite des élections aux bureaux d'Élections Canada à Gatineau et soutien aux directeurs du scrutin – Formation des directeurs du scrutin et d'autres employés clés; campagnes de publicité et de sensibilisation; réseau de soutien pour les directeurs du scrutin; fourniture de technologie de l'information; activités postélectorales.	961	579	1 540
Sous-total	3 381	1 445	4 826
Remboursement des dépenses électorales des candidats et allocations aux vérificateurs des candidats	378	95	473
Total des coûts estimatifs	3 759	1 540	5 299

¹ Coûts estimatifs au 23 janvier 2015. Les coûts réels ne seront connus que lorsqu'Élections Canada aura reçu et traité toutes les factures impayées pour des biens et services, et reçu et vérifié tous les rapports de dépenses électorales des candidats.

3. Conclusion

Les élections partielles de 2014, tenues le 30 juin dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina et le 17 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead, se sont bien déroulées. Ces élections partielles ont permis à Élections Canada de mettre à l'essai de nouveaux outils et processus de formation pour les administrateurs électoraux, en préparation pour l'élection générale de 2015.

L'organisme se concentre désormais sur les derniers préparatifs en vue de l'élection générale. Ceux-ci comprennent le maintien de l'état de préparation; le perfectionnement des instructions au personnel en région; le déploiement graduel des ressources dans le pays (fournitures, matériel, produits de communication, etc.); et le recrutement et la formation de travailleurs électoraux.

Annexe – Tableaux

Tableau 1 – Types de lieux de scrutin¹

Type de lieu	Scrutin ordinaire ²		Vote par anticipation	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Fort McMurray–Athabasca				
Immeuble d'habitation	1	1	0	0
Bureau du conseil de bande	0	0	0	0
Salle paroissiale	1	1	3	25
Local commercial	1	1	2	17
Centre communautaire	31	37	2	17
École	13	16	2	17
Salle municipale	4	5	1	8
Légion royale canadienne	0	0	1	8
Résidence pour personnes âgées	16	19	1	8
Autre	16	19	0	0
Total	83	100	12	100
Macleod				
Immeuble d'habitation	0	0	0	0
Bureau du conseil de bande	1	1	0	0
Salle paroissiale	3	4	1	7
Local commercial	2	3	0	0
Centre communautaire	28	38	8	53
École	7	9	2	13
Salle municipale	1	1	0	0
Légion royale canadienne	0	0	1	7
Résidence pour personnes âgées	21	28	0	0
Autre	11	15	3	20
Total	74	100	15	100

Tableau 1 – Types de lieux de scrutin¹

Type de lieu	Scrutin ordinaire ²		Vote par anticipation	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Scarborough–Agincourt				
Immeuble d'habitation	10	19	0	0
Bureau du conseil de bande	0	0	0	0
Salle paroissiale	3	6	0	0
Local commercial	0	0	0	0
Centre communautaire	3	6	1	9
École	27	52	9	82
Salle municipale	0	0	0	0
Légion royale canadienne	0	0	0	0
Résidence pour personnes âgées	8	15	0	0
Autre	1	2	1	9
Total	52	100	11	100
Trinity–Spadina				
Immeuble d'habitation	107	71	0	0
Bureau du conseil de bande	0	0	0	0
Salle paroissiale	7	5	2	14
Local commercial	2	1	0	0
Centre communautaire	7	5	4	29
École	14	9	5	36
Salle municipale	0	0	0	0
Légion royale canadienne	0	0	0	0
Résidence pour personnes âgées	12	8	0	0
Autre	2	1	3	21
Total	151	100	14	100

Tableau 1 – Types de lieux de scrutin¹

Type de lieu	Scrutin ordinaire ²		Vote par anticipation	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Whitby–Oshawa				
Immeuble d’habitation	2	3	0	0
Bureau du conseil de bande	0	0	0	0
Salle paroissiale	5	8	0	0
Local commercial	0	0	0	0
Centre communautaire	4	6	8	53
École	34	55	0	0
Salle municipale	0	0	0	0
Légion royale canadienne	0	0	0	0
Résidence pour personnes âgées	11	18	1	7
Autre	6	10	6	40
Total	62	100	15	100
Yellowhead				
Immeuble d’habitation	0	0	0	0
Bureau du conseil de bande	3	4	0	0
Salle paroissiale	1	1	0	0
Local commercial	1	1	0	0
Centre communautaire	23	29	15	63
École	0	0	0	0
Salle municipale	18	23	0	0
Légion royale canadienne	5	6	5	21
Résidence pour personnes âgées	23	29	4	17
Autre	4	5	0	0
Total	78	100	24	100
Total global	500		91	

¹ Les pourcentages ayant été arrondis, les totaux peuvent présenter certains écarts.

² Les chiffres excluent les bureaux de scrutin itinérants.

Tableau 2 – Types de bureaux de scrutin

Circonscription	Bureaux de scrutin ordinaires		Bureaux de vote par anticipation	Total
	Fixes	Itinérants		
Fort McMurray–Athabasca	179	6	12	197
Macleod	229	23	15	267
Scarborough–Agincourt	182	3	11	196
Trinity–Spadina	329	4	14	347
Whitby–Oshawa	261	2	15	278
Yellowhead	250	8	24	282
Total	1 430	46	91	1 567

Tableau 3 – Types de lieux de scrutin utilisés aux élections partielles de 2014 et à la 41^e élection générale

Circonscription	Lieux de scrutin ordinaires		Lieux desservis par des bureaux de scrutin itinérants	
	Élections partielles de 2014	41 ^e élection générale	Élections partielles de 2014	41 ^e élection générale
Fort McMurray–Athabasca	83	57	24	22
Macleod	74	44	30	23
Scarborough–Agincourt	52	48	6	4
Trinity–Spadina	151	108	10	10
Whitby–Oshawa	62	54	5	4
Yellowhead	78	55	23	17
Total	500	366	98	80

Tableau 4 – Agents de relations communautaires engagés, par circonscription et groupe cible

Circonscription	Groupe cible					Total
	Personnes âgées	Jeunes	Autochtones	Communautés ethnoculturelles	Sans-abri	
Fort McMurray–Athabasca	2	1	4	0	0	7
Macleod	1	0	4	0	0	5
Scarborough–Agincourt	0	0	0	2	0	2
Trinity–Spadina	1	0	1	1	1	4
Whitby–Oshawa	1	1	0	0	0	2
Yellowhead	0	0	1	0	0	1
Total	5	2	10	3	1	21

Tableau 5 – Nombre d'appels faits au numéro national sans frais et aux bureaux locaux, par circonscription

Circonscription	Numéro national sans frais	Bureau local
Fort McMurray–Athabasca	121	2 797
Macleod	92	5 955
Scarborough–Agincourt	433	5 608
Trinity–Spadina	888	16 991
Whitby–Oshawa	211	5 011
Yellowhead	56	3 889
Total	1 801	40 251

Tableau 6 – Adaptations de la *Loi électorale du Canada* effectuées pendant les élections partielles de 2014 en vertu de l'article 17 de la Loi

Disposition adaptée	Notes explicatives
Paragraphe 22(1), 135(1); ajout du paragraphe 283(1.1)	<p>But : Permettre que plus de travailleurs électoraux, embauchés par le directeur du scrutin avec l'autorisation du directeur général des élections, exécutent les tâches prévues par la Loi dans les lieux de scrutin. Cette adaptation a été effectuée aux élections partielles du 30 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca (Alberta), Macleod (Alberta), Scarborough–Agincourt (Ontario) et Trinity–Spadina (Ontario).</p> <p>Explication : Les dispositions de la Loi sur les effectifs prévus pour le vote par anticipation et le jour du scrutin n'ont pas été modifiées pour tenir compte des tâches plus nombreuses et complexes des fonctionnaires électoraux. Ces tâches découlent des nouvelles exigences d'identification des électeurs et du besoin de communiquer périodiquement pendant la journée des données sur les électeurs qui ont voté aux représentants des candidats. En outre, de plus en plus d'électeurs votent par anticipation. Or, la Loi prévoit moins de travailleurs ces jours-là, mais plus de formalités pour l'électeur.</p> <p>Adaptation : Autoriser les directeurs du scrutin à nommer plus de personnes, au besoin, pour exécuter des tâches prévues par la Loi, dont le dépouillement des votes.</p>
Paragraphe 95(1)	<p>But : Permettre aux directeurs du scrutin de retarder l'envoi par la poste des cartes d'information de l'électeur (CIE) aux fins des élections partielles en Ontario. Cette adaptation a été effectuée aux élections partielles du 30 juin 2014 dans Scarborough–Agincourt (Ontario) et Trinity–Spadina (Ontario).</p> <p>Explication : Le directeur général des élections souhaitait éviter que les électeurs ontariens soient plongés dans la confusion par la réception des CIE fédérales avant le jour du scrutin provincial. L'envoi des CIE après l'élection provinciale éliminerait ce risque.</p> <p>Adaptation : Autoriser les directeurs du scrutin à retarder l'envoi des CIE afin d'éviter toute confusion quant aux lieux, dates et heures du vote.</p>
Paragraphe 95(1)	<p>But : Permettre à un directeur du scrutin de retarder l'envoi des CIE aux électeurs. Cette adaptation a été effectuée aux élections partielles du 17 novembre 2014 dans la circonscription de Whitby–Oshawa (Ontario).</p> <p>Explication : Le directeur général des élections souhaitait éviter que les électeurs de Whitby–Oshawa soient confondus par la réception des CIE fédérales avant le jour du scrutin municipal. L'envoi des CIE après l'élection municipale éliminerait ce risque.</p> <p>Adaptation : Autoriser les directeurs du scrutin à retarder l'envoi des CIE afin d'éviter toute confusion quant aux lieux, dates et heures du vote.</p>

Tableau 6 – Adaptations de la *Loi électorale du Canada* effectuées pendant les élections partielles de 2014 en vertu de l’article 17 de la Loi

Disposition adaptée	Notes explicatives
Ajout de l’article 125.1	<p>But : Permettre l’établissement d’un bureau de scrutin itinérant à l’extérieur d’une circonscription. Cette adaptation a été effectuée à l’élection partielle du 17 novembre 2014 dans la circonscription de Whitby–Oshawa (Ontario).</p> <p>Explication : Un incendie a détruit un établissement pour personnes âgées ou ayant une incapacité physique, où devait être établi un bureau de scrutin itinérant. Un grand nombre de résidents ont été déplacés dans un établissement situé à l’extérieur de la circonscription, et n’étaient pas en mesure de se rendre à un bureau de scrutin ordinaire le jour de l’élection en raison d’une incapacité physique. Il fallait donc établir un bureau de scrutin itinérant pour permettre à ces électeurs de voter.</p> <p>Adaptation : Autoriser le directeur du scrutin à établir un bureau de scrutin itinérant dans un lieu de résidence temporaire situé hors de la circonscription pour permettre à des électeurs de voter.</p>

Tableau 7 – Listes électorales : révisions effectuées pendant les élections partielles de 2014

Circonscription	Fort McMurray– Athabasca	Macleod	Scarborough– Agincourt	Trinity– Spadina	Whitby– Oshawa	Yellowhead
Électeurs sur les listes préliminaires, y compris les RES	82 956	91 633	73 009	106 742	109 108	78 330
Transferts entre circonscriptions ¹	1 914	1 233	652	4 757	451	204
Électeurs ajoutés ²	1 172	897	1 119	3 088	595	488
Déménagements dans la circonscription ³	2 146	1 788	299	2 313	636	1 261
Autres corrections ⁴	549	484	235	723	388	415
Électeurs radiés ⁵	1 898	1 432	722	4 340	845	383
Mises à jour du groupe 1 des RES ⁶	0	1	4	5	18	2
Électeurs sur les listes définitives ⁷	84 144	92 332	74 062	110 252	109 327	78 641

¹ Électeurs ayant déménagé dans la circonscription en provenance d'une autre circonscription avant la période de révision, mais qui ne figuraient pas dans la dernière version du Registre avant le déclenchement des élections partielles.

² Électeurs qui ne figuraient sur aucune liste au début des élections partielles et qui ont été ajoutés en période électorale.

³ Électeurs qui figuraient sur une liste de leur circonscription au début des élections, mais à la mauvaise adresse. Ces chiffres tiennent aussi compte des modifications administratives apportées par les directeurs du scrutin aux données des électeurs en période électorale.

⁴ Électeurs qui figuraient sur une liste électorale à la bonne adresse et qui ont demandé une correction à leur nom ou leur adresse postale en période électorale.

⁵ Électeurs qui figuraient sur une liste électorale, mais qui ont été radiés pour un des motifs suivants : décès de l'électeur, radiation demandée par l'électeur, déménagement de l'électeur, personne non admissible au vote (moins de 18 ans, non-citoyen, etc.) ou inscription en double sur la liste. Ces chiffres tiennent compte des données supprimées par suite du déménagement d'électeurs dans une autre circonscription en période électorale et des doublons supprimés durant la préparation des listes définitives.

⁶ Variation du nombre d'électeurs du groupe 1 inscrits en vertu des RES (électeurs canadiens résidant à l'étranger, électeurs des Forces canadiennes et électeurs incarcérés) pendant la période électorale.

⁷ Le nombre d'électeurs sur les listes définitives est la somme des électeurs sur les listes préliminaires, de ceux qui ont changé de circonscription, de ceux qui ont été ajoutés et des mises à jour du groupe 1 des RES, moins les électeurs radiés.

Tableau 8 – Indicateurs de qualité des listes électorales préliminaires

Circonscription	Couverture	Actualité	Exactitude¹
Fort McMurray–Athabasca	88,8 %	76,4 %	86,1 %
Macleod	90,5 %	84,7 %	93,6 %
Scarborough–Agincourt	86,4 %	70,1 %	81,1 %
Trinity–Spadina	86,7 %	73,1 %	84,3 %
Whitby– Oshawa	91,5 %	85,3 %	93,2 %
Yellowhead	91,3 %	83,7 %	91,6 %

¹ Les estimations de l'exactitude sont le résultat de la division de l'actualité par la couverture.

Tableau 9 – Vote par bulletin spécial aux élections partielles de 2014

	Jour de l'élection	Circonscription	Bulletins délivrés	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Votes exprimés	Bulletins retournés à temps ¹	Bulletins reçus en retard
Groupe 1 (Forces canadiennes, électeurs internationaux, électeurs incarcérés)	30 juin 2014	Fort McMurray–Athabasca	28	1	0	1	3,6 %	0
		Macleod	79	9	0	9	11,4 %	0
		Scarborough–Agincourt	64	6	0	6	9,4 %	0
		Trinity–Spadina	183	24	0	24	13,1 %	0
	17 nov. 2014	Whitby–Oshawa	210	19	1	20	9,5 %	2
		Yellowhead	64	3	0	3	4,7 %	1
Sous-total			628	62	1	63	10,0 %	3
Groupe 2 (électeurs locaux² et nationaux³)	30 juin 2014	Fort McMurray–Athabasca	391	389	2	391	100,0 %	0
		Macleod	378	377	0	377	99,7 %	0
		Scarborough–Agincourt	389	385	3	388	99,7 %	1
		Trinity–Spadina	1 560	1 537	15	1 552	99,5 %	2
	17 nov. 2014	Whitby–Oshawa	549	545	1	546	99,5 %	1
		Yellowhead	70	68	2	70	100,0 %	0
Sous-total			3 337	3 301	23	3 324	99,6 %	4
Total			3 965	3 363	24	3 387	85,4 %	7

¹ Pourcentage de votes exprimés par rapport au nombre de bulletins délivrés.

² Électeurs dont les demandes ont été traitées et dont les bulletins ont été comptés par les bureaux locaux d'Élections Canada, y compris les électeurs inscrits pour voter dans des établissements de soins de courte durée. Le nombre de bulletins locaux reçus après le délai prescrit n'est pas disponible.

³ Électeurs dont les demandes ont été traitées et dont les bulletins ont été comptés par Élections Canada à Ottawa.

Tableau 10 – Nombre de votes exprimés, par mode de vote, et participation électorale¹

Circonscription	Fort McMurray–Athabasca	Macleod	Scarborough–Agincourt	Trinity–Spadina	Whitby–Oshawa	Yellowhead
Nombre d'électeurs sur les listes définitives	84 114	92 332	74 062	110 252	109 327	78 641
Scrutin ordinaire ²	10 167	14 787	16 694	25 869	29 032	10 943
	79,1 %	80,7 %	76,6 %	74,6 %	83,6 %	86,5 %
Vote par anticipation	2 301	3 151	4 705	7 232	5 128	1 636
	17,9 %	17,2 %	21,6 %	20,9 %	14,8 %	12,9 %
Vote par bulletin spécial (en vertu des RES)	392	386	394	1 576	566	73
	3,0 %	2,1 %	1,8 %	4,5 %	1,6 %	0,6 %
Bulletins rejetés	34	81	121	111	102	51
	0,3 %	0,4 %	0,6 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %
Total des votes valides	12 826	18 243	21 672	34 566	34 644	12 601
	99,7 %	99,6 %	99,4 %	99,7 %	99,7 %	99,6 %
Total des votes exprimés	12 860	18 324	21 793	34 677	34 746	12 652
Taux de participation aux élections partielles de 2014	15,3 %	19,8 %	29,4 %	31,5 %	31,8 %	16,1 %
Taux de participation à l'élection générale précédente (mai 2011)	40,3 %	60,4 %	56,0 %	64,9 %	62,5 %	55,1 %

¹ Les pourcentages ont été arrondis.

² Comprend les électeurs qui ont voté dans un bureau de scrutin itinérant.

Tableau 11 – Votes valides obtenus, par candidat

Candidat et appartenance	Lieu de résidence	Profession	Votes valides obtenus	Pourcentage des votes valides ¹
Fort McMurray–Athabasca				
David Yurdiga Parti conservateur du Canada	Boyle	Politicien municipal/agriculteur	5 991	46,7
Kyle Harrietha Parti libéral du Canada	Fort McMurray	Administrateur	4 529	35,3
Lori McDaniel Nouveau Parti démocratique	Keoma	Opératrice de machinerie lourde	1 472	11,5
Brian Deheer Le Parti Vert du Canada	Lac La Biche	Administrateur	453	3,5
Tim Moen Parti libertarien du Canada	Fort McMurray	Pompier	381	3,0
Macleod				
John Barlow Parti conservateur du Canada	Okotoks	Journaliste	12 616	69,2
Dustin Fuller Parti libéral du Canada	Okotoks	Technicien en réglementation	3 092	16,9
Larry Ashmore Le Parti Vert du Canada	Foothills	Charpentier	991	5,4
David Reimer Parti de l'Héritage Chrétien du Canada	Steinbach	Pasteur	774	4,2
Aileen Burke Nouveau Parti démocratique	Lethbridge	Spécialiste de la mise en œuvre	770	4,2
Scarborough–Agincourt				
Arnold Chan Parti libéral du Canada	Toronto	Avocat	12 868	59,4
Trevor Ellis Parti conservateur du Canada	Scarborough	Enseignant	6 344	29,3
Elizabeth Ying Long Nouveau Parti démocratique	Toronto	Avocate	1 838	8,5
Kevin Clarke Indépendant	Toronto	Défenseur	315	1,5
Shahbaz Mir Le Parti Vert du Canada	Toronto	Analyste des affaires	307	1,4

Tableau 11 – Votes valides obtenus, par candidat

Candidat et appartenance	Lieu de résidence	Profession	Votes valides obtenus	Pourcentage des votes valides ¹
Trinity–Spadina				
Adam Vaughan Parti libéral du Canada	Toronto	Journaliste	18 547	53,7
Joe Cressy Nouveau Parti démocratique	Toronto	Directeur	11 802	34,1
Benjamin Sharma Parti conservateur du Canada	Toronto	Étudiant	2 022	5,8
Camille Labchuk Le Parti Vert du Canada	Toronto	Avocat	1 880	5,4
Linda Groce-Gibbons Parti de l’Héritage Chrétien du Canada	Toronto	Retraitée	174	0,5
John “The Engineer” Turmel Indépendant	Brantford	Ingénieur de systèmes bancaires	141	0,4
Whitby–Oshawa				
Pat Perkins Parti conservateur du Canada	Whitby	Retraitée	17 082	49,3
Celina Caesar-Chavannes Parti libéral du Canada	Whitby	Conseillère en recherche	14 083	40,7
Trish McAuliffe Nouveau Parti démocratique	Whitby	Retraitée	2 801	8,1
Craig Cameron Le Parti Vert du Canada	Whitby	Conseiller pédagogique	500	1,4
John “The Engineer” Turmel Indépendant	Brantford	Ingénieur de systèmes bancaires	101	0,3
Josh Borenstein Indépendant	North York	Étudiant	77	0,2
Yellowhead				
Jim Eglinski Parti conservateur du Canada	Comté de Yellowhead	Retraité de la GRC	7 884	62,6
Ryan Heinz Maguhn Parti libéral du Canada	Hinton	Enseignant	2 518	20,0
Eric Rosendahl Nouveau Parti démocratique	Hinton	Retraité	1 203	9,5
Dean Williams Indépendant	Whitecourt	Documentariste/ photographe	622	4,9
Cory Lystang Parti libertarien du Canada	Mayerthorpe	Chauffeur de camion à pression	374	3,0

¹ Les pourcentages ont été arrondis.